

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ANGERS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du conseil d'administration****SÉANCE DU 28 JUIN 2022****L'an DEUX MILLE VINGT-DEUX, LE VINGT-HUIT JUIN,**

à 18h, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 22 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Claudette DAGUIN, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Céline VERON, Marie-Claire LUCAS, Antoine MASSON, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Richard YVON, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Benoit AKKAOUI, Emmanuel LEFÉBURE.

Etait absente : Nicole BERNARDIN.

OBJET : Angers Seniors Animation – Tarifs des activités bien-être hebdomadaires proposés du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022 – Adoption.

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le service Angers seniors animation du centre communal d'action sociale propose, tout au long de l'année, une offre d'activités bien-être hebdomadaires (cf. annexe).

Afin de répondre à la demande des Angevins, le CCAS souhaite remettre en place une tarification au trimestre, ceci après 2 années d'interruption, et poursuivre une tarification à l'unité, en conservant un tarif identique aux années 2021 et 2022.

Les tarifs au trimestre correspondent au tarif à l'unité, multiplié par le nombre de séances (12 maximum).

Aussi, comme pour les animations mensuelles, je vous propose de mettre en œuvre une tarification préférentielle programmée du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022, correspondant à une réduction de 50 % du tarif habitant Angers pour :

- les Angevins détenteurs de la carte Partenaires / CEZAM,
- les Angevins justifiant d'un quotient familial inférieur ou égal à 706 € sur présentation d'une attestation CAF, MSA ou CCAS.

Une majoration en moyenne de 10 % du tarif applicable aux Angevins est appliquée aux habitants hors Angers.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration adopte, à l'unanimité, ces tarifs.

Christelle LARDEUX-COIFFARD
Présidente déléguée



Tarifs des activités bien-être hebdomadaires au trimestre et à l'unité proposés du 1er octobre au 31 décembre 2022

Elément de contexte pour la tarification :

Les tarifs à l'unité sont identiques à 2021 et à 2022. Les tarifs au trimestre correspondent au tarif à l'unité multiplié par le nombre de séances, au nombre de 12 maximum.

Un atelier seniors	Périodicité	TARIFS saison 2019/2020			Un atelier seniors	Périodicité	TARIFS 2021 et 2022			Un atelier seniors	Périodicité	TARIFS du 1er octobre au 31 décembre 2022		
		Plein tarif	Tarif habitant Angers	Tarif habitant hors Angers **			Tarif habitant Angers	Tarif réduit Angevins à compter du 01/07/22*	Tarif habitant hors Angers **			Tarif habitant Angers	Tarif réduit Angevins *	Tarif habitant hors Angers **
Chant choral	au trimestre (10 séances)	38,50 €	19,25 €	41,65 €	Chant choral	au trimestre				Chant choral	au trimestre (12 séances maximum)	36,00 €	18,00 €	39,60 €
Chant choral	à l'unité				Chant choral	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €	Chant choral	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €
Relaxation posturale	au trimestre (10 séances)	38,50 €	19,25 €	41,65 €	Gym en ville	au trimestre				Gym en ville	au trimestre (12 séances maximum)	36,00 €	18,00 €	39,60 €
Relaxation posturale	à l'unité				Gym en ville	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €	Gym en ville	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €
Balade santé	au trimestre (10 séances)	32,40 €	16,20 €	35,50 €	Marche tonique	au trimestre				Marche tonique	au trimestre (12 séances maximum)	36,00 €	18,00 €	39,60 €
Balade santé	à l'unité				Marche tonique	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €	Marche tonique	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €
Mémoire en forme	au trimestre (10 séances)	38,50 €	19,25 €	41,65 €	Mémoire en forme	au trimestre				Mémoire en forme	au trimestre (12 séances maximum)	36,00 €	18,00 €	39,60 €
Mémoire en forme	à l'unité				Mémoire en forme	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €	Mémoire en forme	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €
Gymnastique adaptée	au trimestre (10 séances)	32,40 €	16,20 €	35,50 €	Réveil corporel	au trimestre				Réveil corporel	au trimestre (12 séances maximum)	36,00 €	18,00 €	39,60 €
Gymnastique adaptée	à l'unité				Réveil corporel	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €	Réveil corporel	à l'unité	3,00 €	1,50 €	3,30 €

* Une réduction de 50 % est appliquée au détenteur de la carte partenaires ou à une personne habitant Angers pouvant justifier d'un coefficient familial (caisse d'allocations familiales ou mutualité sociale agricole ou attestation délivrée par le CCAS) inférieur ou égal à 706 €.

** Une majoration de 10 % du tarif applicable aux Angevins est appliquée aux habitants hors Angers.